

berlé dont on y jout, réaliser quelques-uns de leurs rêves. Les Irlandais n'eussent opposé aucune résistance à des hommes qui seraient venus les nourrir de petits pâtés.

Le *National*, qui n'a pas oublié l'incident dont le souvenir a inspiré l'article de la *Réforme*, ne pousse pas l'injustice à l point de méconnaître les grands services qu'O'Connell a rendus. Voici une partie de son article

« Il faudrait écrire tout un livre, l'histoire de l'Irlande depuis cinquante ans, pour donner une idée complète de la vie d'O'Connell. En écrivant ces lignes, où nous mêlerons des impressions personnelles à des souvenirs connus de tous, nous voudrions pouvoir faire apprécier cette grande figure sans en diminuer les proportions, et juger l'homme politique sans demander à ses actes un sens et une portée qu'il n'a jamais voulu leur donner.

« Daniel O'Connell est entré dans la vie publique à vingt-deux ans ; la mort seule l'en fait sortir au moment où il atteignait sa soixante-quatorzième année : les amis de sa gloire ont pu trouver que cette mort était tardive. S'il eût succombé, il y a cinq ans, sous les nouvelles persécutions des tories, dans cette prison où un peuple entier l'accompagnait, il aurait été, comme parle Bossuet, enseveli dans son triomphe. Sa destinée ne l'a pas permis : elle l'a frappé sur la terre étrangère, loin de cette verte Erin qu'il adorait ; et, pendant ces dernières années, où l'on voyait peu à peu s'affaiblir cette organisation puissante, l'Irlande, décimée par la famine, l'Irlande, victime résignée, n'avait plus la force de faire entendre les gémissements de sa douleur.

« Alors, de tous côtés, on se tournait vers cet homme qui tenait le peuple suspendu à ses volontés : on lui rappelait tant de discours pleins d'espérances, tant d'illusions entretenues par sa parole ; on l'accusait d'avoir, par ses transactions, paralysé tous les élans de courage, étouffé dans leur germe toutes les tentatives réelles d'affranchissement. On lui a demandé compte de l'incélément du ciel et de la saison malveillante, « Que nous manque-t-il donc ? s'écriait récemment un patriote de la Jeune-Irlande. Ni le sol, ni les bras, ni le cœur, ni l'intelligence. Tout cela est à nous au nom des droits éternels. Rien de tout cela ne nous appartient pourtant : et les violences de la conquête et la coupable faiblesse de ceux qui ont pactisé avec nos ennemis sont durer ce désordre impie, homicide, qui fait d'une nation de huit millions d'Irlandais le type des misérables parmi les peuples civilisés ! »

« L'amertume de ces plaintes tombait goutte à goutte sur le cœur d'O'Connell, dont le sang refroidi n'avait plus ces excitations énergiques par lesquelles il domina si longtemps en imposant la discipline. Il sentait lui-même que la virilité de ses plus beaux jours aurait à peine suffi pour faire face à une situation désespérée. Cet aspect de l'Irlande dont toutes les plaies étaient béantes, ces accusations qui semblaient faire tomber sur lui une part de la plus cruelle responsabilité ; les sermons hardis des jeunes Irlandais, qui le glaçaient d'épouvante, le sentiment de sa propre défaillance, tout est venu hâter ses derniers moments.

« Ne soyons pas injustes au point de méconnaître les grands services qu'il a rendus ; il n'a pas accompli sans doute une œuvre proportionnée à la puissance dont il jouissait, mais ce que nous aurions voulu de lui, il ne le voulait pas. On l'a souvent honoré du titre de tribun : il n'en eut jamais que les dehors, la haute stature, la force athlétique, la passion extérieure, les mots peut-être ; il n'en avait ni les instincts ni la résolution. Rien de plus commun que de se méprendre à ses apparences décevantes : le génie a ce rare privilège de tout comprendre, et l'on se figure qu'il éprouve des sensations profondes quand il ne fait que refléter celles d'autrui. C'est ainsi qu'O'Connell, devenu l'écho infatigable de douleurs qu'il n'éprouvait point, a passé pour un tribun du peuple, tandis qu'il fut seulement l'avocat puissant de la bourgeoisie. »

Le *National* reproche à O'Connell ce qui fera précisément son plus beau titre à la reconnaissance des peuples. Il a enseigné aux opprimés « à substituer à la lutte de minuit la lutte au grand jour, aux moyens violents les moyens légaux, aux vengeances du désespoir l'autorité que donne l'espérance. »

Le succès obtenu par le système de lutte constitutionnelle organisé par O'Connell en est la meilleure recommandation. Tant que l'Irlande a recouru aux moyens violents, aux luttes sanglantes, elle n'a fait que rendre plus lourd le poids de ses chaînes. Les luttes constitutionnelles, les résistances légales lui ont ouvert l'ère de la liberté, l'Irlande peut-elle hésiter entre ces deux systèmes ? Son histoire et l'histoire de tous les peuples n'élèvent-elles pas la voix pour proclamer la supériorité du système de résistance légale sur celui de la force brutale ? Quel conspirateur irlandais a jamais reçu de sa patrie le nom de libérateur, décerné à O'Connell, même de son vivant ? *Univers.*

## CORRESPONDANCE.

### M. L'ÉDITEUR,

Quand il s'opère de grands changements dans un endroit, dans un village florissant et populeux, vous aimez j'en suis certain à les insérer dans votre feuille, si connu dans ce pays. L'intéressant village de St. Ours en a été un exemple, non sans le rapport matériel et d'industrie, mais d'un côté tout-à-fait religieux pendant les quelques jours que Mgr. de Martyropolis a bien voulu passer au milieu de nous.

Le zèle pour le salut des âmes, le feu d'instructions fraternelles, la charité la plus tendre pour ramener les pécheurs à Dieu ; voilà ce que nous devions attendre de cet infatigable Pasteur qui a toujours eu tant de sollicitude pour

ses ouailles. Mais M. l'éditeur nous ne saurions vous dire l'intérêt tout particulier qu'il a pris pour cette paroisse, l'amour ardent qu'il montra pour ceux qui avaient le bonheur de recevoir pour la première fois leur Dieu ; la cause sacrée de la Tempérance qu'il a développée avec tant de zèle et de succès, tout cela a rempli nos cœurs d'une reconnaissance qui durera tous les jours et qui le prouvera nous l'espérons par l'exacuité avec laquelle nous suivrons les sages et paternels avis qu'il nous a donnés.

Malgré la pluie et les mauvais chemins, l'église était toujours remplie d'une foule attentive à la voix des prédicateurs, qui annonçaient au peuple de tristes et sévères vérités pour le coupable, si douces et si consolantes pour le juste.

L'église était parée, comme à ses plus beaux jours de fête et de réjouissances publiques. Des festons de verdure et de guirlandes de fleurs ornaient l'autel, plaisaient à la vue, jetaient par leur parfum une odeur suave et délicieuse... et pour l'ouïe ; si la musique n'est rien sans image ni sans interprétation elle a du, au milieu d'une foule agenouillée et priant dans toute la sincérité de leur cœur, renouveler dans l'âme certaines affections et la disposer à les recevoir. L'harmonie de l'orgue mêlé au chant, aux voix de jeunes filles, modulées par la sensibilité, accompagnées de voix humaines bien nourries, bien ménagées ; bien moelleuses, le spectacle imposant d'un évêque, la variété et la grandeur des cérémonies religieuses, un grand concours de personnes autour des confessionnaux, s'humiliant devant Dieu dans l'espérance qu'il oubliera leur infidélité, tout cela remplissaient nos cœurs de sentiments, que l'on ne peut éprouver loin de ce théâtre imposant. Mais M. l'éditeur, vous n'avez là que le spectacle extérieur, et bien coutumier de la visite épiscopale d'un évêque, il faut que vous connaissiez le germe que Mgr. Prince a mis lui-même dans les cœurs des paroissiens ; et qui, nous l'espérons, fructifiera bien longtemps. Il y avait dans son discours, je ne sais quelle tranquille harmonie, je ne sais quelle douce lenteur, je ne sais quelle longueur de grâces qu'aucune expression ne peut rendre ; ce qu'il faisait éprouver n'était pas des transports, mais une succession de sentiments paisibles et ineffables. Aussi a-t-il été si bien écouté, et si bien compris que la paroisse en masse s'est approchée de la sainte table pour y puiser ces forces de l'âme et du corps si nécessaires pour combattre les assauts que nous avons à surmonter !...

Le nombre des communians, était au-dessus de 2,300 ; les jeunes personnes de la première communion, 102 ; celles qui reçurent le sacrement de Confirmation, 502, fruits des travaux et du zèle de notre estimable Curé.

Oh ! qu'il était beau et touchant à la fois de voir ces pécheurs pénitents s'approcher de la sainte table avec une crainte mêlée d'espérance et d'amour !...

Le souvenir de Mgr. Prince, nous suivra longtemps, il sera à jamais gravé dans nos cœurs.....  
J. E. D.  
St. Ours, 19 juin 1847.

### LA RÉCENTE DISCUSSION DANS LE CONSEIL LÉGISLATIF.

L'attention du monde politique est encore toute occupée des débats qui viennent d'avoir lieu dans le conseil. Ces débats auront un grand retentissement dans le pays, autant par l'importance du sujet, que par celle de quelques uns des orateurs qui y prirent part et des faits nouveaux surgis du milieu de cette discussion. Durant ces deux séances du conseil, les dernières pièces du procès que l'on fait aujourd'hui au ministère le plus incapable et le plus fourbe, ont été rassemblées et mis en ordre. Maintenant le pays peut juger. Le discours de M. Caron a déchiré les derniers voiles qui cachaient à nos yeux toute la malhonnêteté, toutes les turpitudes de l'administration. M. Caron, avait tout fait pour rendre service à notre administration et effectuer un rapprochement, ou plutôt une nouvelle combinaison ministérielle et quel traitement lui a-t-on fait subir, pour sa bonne volonté ; ses troubles et ses efforts ? On lui a tendu un honteux guet-à-pens, en cherchant à le faire entrer dans l'administration avec deux de ses amis, sans lui laisser connaître le septième personnage, qui viendrait s'asseoir à la table du conseil.

Une chose m'a surtout frappé dans le discours de M. Caron, dit le correspondant du *Canadien* ; c'est lorsqu'il a dit que jusqu'à présent lord Elgin était demeuré dans les limites de la constitution, mais qu'il en sortirait certainement s'il persistait à garder plus longtemps un ministère qui n'a la majorité ni dans l'une ni dans l'autre chambre. Retranchant en effet les voix des ministres eux-mêmes qui ne doivent pas compter, l'administration a été battue dans l'assemblée par 6 voix de majorité, et dans le conseil par 3. Osera-t-on dire que le souverain en Angleterre garderait un seul instant des ministres dans une position aussi abjecte ? Devant de tels faits, il est impossible et inutile de vouloir se retrancher derrière une fiction que l'on dément soi-même ; et le gouverneur, s'il ne prend de suite un parti, se prépare déjà des difficultés plus formidables qu'il ne l'imagine. Qu'il n'oublie point le sort des Grag, des Dalhousie, des Sydenham et des Metcalfe !

L'hon. M. Caron a raison. Il est tems pour le représentant de Sa Majesté d'interposer la prérogative royale et de faire cesser un système aussi anormal et inconstitutionnel que celui que nous avons depuis un an. Il n'y a rien dans ce système qui ressemble à la vie régulière d'un gouvernement représentatif. Il y a des ministres mais point de ministère, aucune pensée directrice pour conduire les affaires et veiller sur les intérêts publics. Les